

S. S. Morris

# LES CHINOIS

## PEINTS PAR EUX-MÊMES

99546

PAR LE COLONEL

**TCHENG-KI-TONG**

ATTACHÉ MILITAIRE DE CHINE A PARIS

*Calmann Lévy*

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1884

Droits de reproduction et de traduction réservés.

S. S. Morris

**LES CHINOIS**  
**PEINTS PAR EUX-MÊMES**

99846

PAR LE COLONEL

**TCHENG-KI-TONG**

ATTACHÉ MILITAIRE DE CHINE A PARIS

*Tcheng-Ki-Tong*

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1884

Droits de reproduction et de traduction réservés.

# Les Chinois peints par eux-mêmes

**Chen Jitong**



**Calmann Levy, Paris, 1884**

Exporté de Wikisource le 02/12/2018

# LES CHINOIS

## PEINTS PAR EUX-MÊMES

PAR LE COLONEL  
TCHENG-KI-TONG  
ATTACHÉ MILITAIRE DE CHINE A PARIS

TROISIÈME ÉDITION

PARIS  
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR  
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES  
3, RUE AUBER, 3

1884

### TABLE

- Avant-propos. I
- Considérations sur la famille. 1
- Religions et philosophie. 17
- Le mariage. 29

- Le divorce. 42
- La femme. 56
- La langue écrite. 68
- Les classes. 80
- Les lettrés. 83
- Le journal et l'opinion. 97
- Époques préhistoriques. 124
- Proverbes et maximes. 141
- L'éducation. 156
- Le culte des ancêtres. 167
- L'œuvre de la Sainte-Enfance. 174
- Les classes laborieuses. 181
- Les chansons historiques. 190
- Les plaisirs. 202
- La société européenne. 219
- La poésie classique. 240
- Orient et Occident. 262
- L'arsenal de Fou-Tchéou. 279

## AVANT-PROPOS

Dix années de séjour en Europe m'ont permis de juger que, de tous les pays de la terre, la Chine est le plus imparfaitement connu.

Ce n'est cependant pas la curiosité qui fait défaut !

Tout ce qui vient de la Chine a un attrait particulier ; un rien, une petite tasse de porcelaine transparente, même un éventail, sont regardés comme des objets précieux. — Cela vient de la Chine !

Il semblerait, à voir ces étonnements, que nous soyons un peuple en volière, une espèce d'êtres savants faisant des choses merveilleuses, — comme les hommes ! On nous mettrait volontiers dans la lanterne magique, et chacun sait le boniment qui nous y accompagnerait ! Entre les petits Chinois qui nagent dans le sirop, comme les prunes, et les grands Chinois qui s'ébahissent sur les paravents, il y a assez de place pour nos quatre cents millions d'habitants. C'est tout ce qu'on sait de notre Chine !

Je n'ai pas besoin de dire quelles ont dû être mes stupéfactions, au fur et à mesure que je m'introduisais plus avant dans les mœurs de l'Occident. Non seulement les questions qui m'ont été posées révélaient la plus étrange ignorance, mais les livres mêmes qui avaient la prétention de revenir de Chine racontaient les choses les plus extravagantes.

Si l'on se contentait de dire que nous sommes des mangeurs de chiens, et que nous servons à nos hôtes des œufs de serpent et des rôtis de lézard, passe encore ! Je ne verrais pas non plus un grand inconvénient à ce qu'on prétendît que nous sommes des polygames, — il y en a tant d'autres, — et que nous donnons nos enfants, nos chers petits enfants ! en nourriture à des animaux... dont le nom m'échappe en français. Il y a des excentricités d'une telle nature qu'il est inutile de s'en alarmer ; il suffit de rétablir la vérité.

En toutes choses, il y a le vraisemblable et l'invraisemblable ; et il faut savoir distinguer entre les enfantillages et les choses sérieuses ; entre l'erreur et le parti pris.

Je n'ai pas tardé à reconnaître que c'était le parti pris qui entraînait l'erreur ; et je me suis promis, lorsque j'en serais un peu capable, de donner mes impressions personnelles sur la Chine, croyant que ma qualité de Chinois serait au moins aussi avantageuse que celle de voyageur pour remplir ce but.

Rien n'est plus imparfait qu'un carnet de voyage ; le premier imbécile venu représente à lui seul toute la nation dont on prétend retracer les mœurs. Une conversation avec un déclassé est un document précieux pour un voyageur. Un mécontent se fera l'interprète de ses rancunes et jettera le mépris sur sa propre classe. Toutes les notes seront faussées ; il n'y aura rien d'exact.

C'est vraiment naïveté de ma part d'insister ! Les Occidentaux se connaissent-ils entre eux ? Dans un même pays n'existe-t-il pas des contrées inconnues, des régions incertaines ? les mœurs ne sont-elles pas variables comme les caractères, et, pour certains détails, n'y a-t-il pas un point précis où le silence accueille l'interrogation ? Les mœurs représentent la résultante de tous les souvenirs du passé ; c'est l'œuvre lente de tous les siècles qui se sont écoulés là même où vous voulez porter votre attention ; et, pour comprendre, il vous faut connaître cette longue suite de traditions, sinon vous allez à l'aventure, comme un joueur d'orgue, et votre récit n'a aucune autorité.

Il faut bien le dire, souvent le livre est fait avant le voyage, par cette seule cause que le but du voyage est le livre qui sera publié. On s'en va pour chercher trois cents pages d'impression : il s'agit bien de la vérité ! Au contraire ; ce qui doit assurer le succès du livre, c'est l'étrange, l'horrible, les plaies hideuses, les scandales ; ou bien les coutumes les plus dégoûtantes.

Mais montrer la vie simple qui s'écoule au foyer de la famille, étudier la langue pour méditer sur les traditions ; vivre de la vie de chaque jour, en mandarin avec les mandarins ; en lettré avec les lettrés ; en ouvrier avec les ouvriers ; en un mot, en Chinois avec les Chinois, ce serait vraiment se donner trop de mal pour un livre !

En vérité, ne sont-ce pas là les conditions qu'il est indispensable de remplir pour espérer donner quelques renseignements qui aient de la valeur ? N'est-il donc plus nécessaire d'apprendre pour savoir ?

Je prêche des convertis ; la chose est trop évidente. Le voyageur qui rencontre

un géant inscrira sur ses notes : « Les peuples de ces contrées lointaines sont d'une haute taille. » Apercevra-t-il, au contraire, un nain, il écrira : « Dans ces contrées on ne voit que des nains ; on se croirait dans le pays décrit par Gulliver. » Il en est des mœurs comme des faits. Constate-t-on un cas d'infanticide ? vite le carnet : « Ces gens sont des barbares ! » Apprend-on qu'un mandarin a failli à l'honneur ? encore le carnet : « Le mandarinat est avili ! » Ce n'est pas plus difficile, et c'est ainsi que s'écrit l'histoire, conformément au proverbe connu : A beau mentir qui vient de loin !

Je suis d'avis que les nations civilisées devraient instituer une académie qui aurait pour mission de contrôler les livres d'impressions de voyages et, en général, toutes les publications qui se rapportent aux mœurs, aux principes de gouvernement, aux lois d'un pays. Il ne devrait pas être permis de fausser la vérité, sous prétexte de spéculation, ou, du moins, puisque tous les droits sont facultatifs, il devrait y avoir un index qui signalerait tel livre comme menteur ou tel autre comme sincère. L'honnêteté de l'écrivain est une qualité qu'il serait moins difficile de désirer, puisque les efforts que chacun tenterait pour dire vrai seraient reconnus, estimés et récompensés. Pourquoi n'établirait-on pas un cordon sanitaire contre la calomnie ?

Je me suis proposé, dans ce livre, de représenter la Chine telle qu'elle est, de décrire les mœurs chinoises, avec la connaissance que j'en ai, mais avec l'esprit et le goût européens.

J'ai voulu mettre mon expérience native au service de mon expérience acquise ; en un mot, je pense comme un Européen qui aurait appris tout ce que je sais de la Chine, et qui se plairait à établir entre les civilisations de l'Occident et de l'extrême-Orient les comparaisons et les rapprochements auxquels cette étude peut donner lieu.

Si je passe en revue l'éducation et la famille, on reconnaîtra que je n'ignore pas quelles en sont les organisations en Europe. Mon lecteur m'accompagnera, il entrera avec moi, je le présenterai à mes amis et il partagera nos plaisirs. Je lui ouvrirai nos livres, je lui apprendrai notre langue, il parcourra nos coutumes. Puis, nous irons ensemble dans les provinces ; pendant la route nous causerons en français, en anglais, en allemand ; nous parlerons de sa patrie, de ceux qui attendent son retour. Nous charmerons nos soirées en feuilletant nos poètes, et il sentira l'émotion le gagner quand il entendra l'harmonie de nos vers unie à la profondeur des sentiments. Alors il se fera une autre idée de notre civilisation : il en aimera ce qu'elle a d'élevé et de juste ; et, s'il a des critiques à faire, il se

rappellera que rien n'est parfait dans le monde et qu'il faut toujours espérer en un avenir meilleur.

Qui sait s'il n'osera plus me révéler toute sa pensée, quand je lui aurai ouvert toutes grandes les portes de mon hospitalité ! mais il me suffira qu'il n'ait pas que du dédain !

Çà et là on trouvera des critiques sur les mœurs de l'Occident. Il ne faut pas oublier que je tiens une plume et non un pinceau, et que j'ai appris la manière de penser et d'écrire à l'européenne.

Les critiques sont, en effet, le sel du discours ; on ne peut pas toujours admirer, et, de temps à autre, on se plaît à penser comme ce paysan qui en voulait à Aristide parce qu'il était fatigué de l'entendre appeler « le Juste ».

On ne peut pas éternellement louer sans devenir banal, et je me suis efforcé de ne pas l'être.

Donc mon lecteur voudra bien se rappeler que toutes mes critiques n'auront pas d'autre importance : elles donneront plus de mouvement au style que je m'excuse de présenter avec ses imperfections, et qui n'a d'autre ambition que d'être clair.

J'ai cherché à instruire et à plaire, et, si parfois je me laisse entraîner par le sujet jusqu'à affirmer mon amour pour mon pays, j'en demande pardon, d'avance, à tous ceux qui aiment leur patrie.

# CONSIDÉRATIONS SUR LA FAMILLE

L'institution de la famille est la base sur laquelle repose tout l'édifice social et gouvernemental de la Chine.

La société chinoise peut se définir : l'ensemble des familles.

Depuis les temps les plus reculés, l'influence de l'esprit de famille a prévalu dans tous les ordres d'idée, et nous disons, d'après Confucius, que pour gouverner un pays il faut d'abord avoir appris à gouverner la famille.

La famille est essentiellement un gouvernement en miniature : c'est l'école à laquelle se forment les gouvernants, et le souverain lui-même en est un disciple.

La différence entre l'Orient et l'Occident est tellement caractéristique au point de vue de l'organisation de la famille, qu'il m'a paru intéressant de donner d'abord une idée générale de cette institution, me réservant d'en détailler plus tard les traits principaux. J'en esquisse à grands traits les caractères généraux : ce sera comme un croquis dont j'achèverai les contours.

La famille chinoise peut être assimilée à une société civile en participation. Tous ses membres sont tenus de se prêter assistance et de vivre en communauté. L'histoire fait mention d'un ancien ministre, nommé Tchang, qui réunit sous son toit tous les membres de sa famille issus de neuf générations. Cet exemple est cité comme un modèle que nous devons nous efforcer d'imiter.

Ainsi constituée, la famille est une sorte d'ordre religieux soumis à des règlements fixes. Toutes les ressources viennent se réunir dans une même caisse, et tous les apports sont faits par chacun sans distinction du plus et du moins. La famille est soumise au régime de l'Égalité et de la Fraternité, grands mots qui sont inscrits dans les cœurs et non sur les murs.

Chacun des membres de la famille doit se conduire de telle sorte que la bonne harmonie existe entre eux. C'est un devoir. Mais la perfection ne se rencontre

nulle part, et si nous concevons un idéal, nous savons par expérience que toute règle a ses exceptions, comme il y a des taches au soleil.

Si, par des circonstances fortuites, cet accord vient à être troublé ; si l'ordre ne se maintient pas dans la famille, alors la loi autorise le partage des biens de la communauté, partage qui se fait par égalité entre tous les membres du sexe masculin. J'expliquerai plus loin pourquoi les femmes n'en profitent pas.

Cette organisation a des avantages incontestables au point de vue de l'assistance. Qu'un membre de la famille tombe malade, il reçoit aussitôt tous les secours dont il a besoin ; que le travail cesse, pour tel autre, de rapporter les ressources qui seraient nécessaires pour assurer son existence, la famille intervient aussitôt, soit pour réparer les injustices du sort à son égard, soit pour adoucir les maux et les privations qu'engendre la vieillesse.

Comme on le voit, c'est l'institution du système patriarcal, tel qu'il florissait autrefois pendant la période biblique.

L'autorité appartient au membre le plus âgé de la famille, et dans toutes les circonstances importantes de la vie, c'est à lui qu'on soumet les décisions à prendre. Il a les fonctions d'un chef de gouvernement ; tous les actes sont signés par lui au nom de la famille.

Le voyageur qui parcourt nos campagnes peut se rendre facilement compte de la vérité de ces renseignements. Qu'il demande à qui appartient telle propriété qu'il désigne de la main, on lui répondra : c'est à telle famille. S'il examine plus attentivement encore ce qu'il désire savoir, il ira lire, sur les bornes qui servent à délimiter chaque propriété, le nom de la famille propriétaire. Les choses se passent chez nous, comme elles se passent en Occident, — après la mort.

Dans les cimetières qui se trouvent aux portes des villes, on voit des tombes sur lesquelles sont écrits ces mots : sépulture de famille. Là vont se réunir des frères qui souvent se sont à peine vus ; là, vont dormir, côte à côte, des parents qui n'ont jamais pu s'aimer. Ils sont réconciliés dans la mort et leurs parts sont égales. Nous, nous commençons dès cette vie l'ouvrage que la mort achève sans contestations.

Chaque famille a ses statuts réglant les coutumes ; c'est une sorte de droit écrit. Tous les biens que possède la famille y sont inscrits avec leur affectation respective. On croirait lire un testament. Ainsi, le produit de telle terre est destiné à créer des pensions pour les vieillards ; telle autre fournira la somme qui doit assurer les primes accordées aux jeunes gens après leurs examens. Les

ressources qui servent à subvenir aux frais de l'éducation des enfants ; celles qui constituent les donations aux filles mariées ; en un mot, toutes les dépenses qui répondent à des exigences prévues sont inscrites dans le revenu.

Les statuts ne déterminent pas seulement les conditions de la vie matérielle ; ils définissent aussi les devoirs, et tel de ses articles fixe les punitions qui doivent être infligées à celui des membres de la famille qui, par une conduite coupable ou par dissipation, aura porté une atteinte grave à l'honneur de la famille.

Sans doute, on ne comprendrait pas que ces coutumes pussent se maintenir, si tout dans l'éducation n'en proclamait le respect. Notre système d'éducation est justement préparé pour le but qu'elle se propose d'atteindre, c'est-à-dire qu'elle inspire souverainement l'amour de la famille. Sans cette précaution, la famille serait probablement aussi divisée en Orient qu'elle l'est en Occident, où, il faut bien le reconnaître, elle n'existe plus comme force sociale, où elle n'a d'autre avantage que de créer des relations dont l'utilité se manifeste pour recueillir les successions inattendues, circonstances qui, seules, réveillent l'esprit de famille.

Il y a cinq principes généraux qui forment et maintiennent, par l'éducation, le culte de la famille. Ce sont : la fidélité au souverain, le respect envers les parents, l'union entre les époux, l'accord entre les frères, la constance dans les amitiés. Ces principes sont l'essence même de l'éducation, et tendent à introduire dans l'esprit la conviction qu'il est nécessaire d'y placer pour aimer la famille et en maintenir l'antique organisation, en dépit des incompatibilités d'humeur qui servent généralement d'excuse aux moins excusables désordres.

La famille dans laquelle nous naissons a derrière elle quarante siècles de paix, et chaque génération qui passe en accroît le prestige. Aussi, qu'on ne soit pas étonné si l'esprit de famille est si puissant en Chine, et si le premier article de notre symbole est la fidélité envers le souverain. Le souverain est, en effet, la clef de voûte de tout notre édifice ; il est le chef de toutes les familles, le patriarche auquel sont dus tous les dévouements. Servir le souverain c'est servir le grand maître de la famille universelle, et honorer sa propre famille. C'est ce qui explique pourquoi le mobile le plus élevé de l'ambition soit d'appartenir aux administrations de l'État.

Le respect envers les parents ou l'amour filial est un sentiment qui se manifeste sous tous les cieux. Il vit dans le cœur de l'homme ; c'est un sentiment naturel. En Chine le respect filial est très grand, et il a sa particularité dans ce fait que les parents bénéficient de tous les services rendus par leurs enfants. Ainsi,

non seulement les enfants doivent respect et reconnaissance à leurs parents, mais ceux-là mêmes qui reçoivent des bienfaits du fait des enfants en font remonter la reconnaissance aux parents.

Qu'un fonctionnaire de l'État soit anobli, ses parents deviennent nobles en même temps. L'anoblissement a un effet rétroactif ; et, à mesure que la dignité du rang s'élève, elle s'élève également dans la famille des ascendants.

Cette coutume est caractéristique et elle établit une différence profonde entre les mœurs de l'Orient et celles de l'Occident. La noblesse ne consiste pas uniquement chez nous dans le titre honorifique que confère un souverain. Nous distinguons deux sortes de noblesse : l'une est héréditaire et le fils aîné seul en est le titulaire, comme cela se pratique encore en Angleterre ; l'autre s'attache au rang d'une fonction de l'État.

La noblesse héréditaire ne s'accorde que dans de rares circonstances : elle est octroyée pour honorer et immortaliser des services éminents, la valeur guerrière par exemple.

La noblesse qui s'attache au rang de la charge occupée dans l'État est une sorte de noblesse de robe ; elle ne se transmet pas aux descendants, mais aux ascendants. Un fonctionnaire est-il promu, ses parents obtiennent une dignité égale à la sienne ; ils sont vraiment anoblis, si je puis m'exprimer ainsi, par droits d'auteurs, afin de recevoir l'hommage de la piété filiale. Mais les enfants du fonctionnaire, quelle que soit l'élévation de son rang, n'ont droit à aucun privilège.

L'aristocratie chinoise est donc composée et de ceux dont le rang officiel constitue la noblesse et de ceux qui la tiennent de l'hérédité : celle-ci, quand elle n'est pas soutenue par le mérite personnel, est sans influence dans l'Empire du milieu :

J'ai indiqué l'union entre les époux comme un principe faisant partie du programme de l'éducation ; c'est en effet un principe dont on ne saurait trop vanter l'excellence, puisqu'en Chine le mariage est indissoluble. Non pas qu'il faille comprendre ce mot au point de vue légal (on sait que dans certains cas la loi chinoise autorise la dissolution du mariage), mais au point de vue du respect dû à la famille et plus spécialement aux parents.

L'indissolubilité du mariage tient à une cause précise qui dépend des circonstances mêmes dans lesquelles il se produit. En Chine, on se marie jeune, et ce sont les parents qui choisissent eux-mêmes pour leur enfant l'épouse qui lui

convient.

En Europe, rien de semblable : ce sont les jeunes gens qui s'avisent de juger s'il convient ou non de se marier, et s'il est temps de rompre avec la vie de garçon. Il existe un grand nombre de motifs au profit desquels on sacrifie les plus belles années du mariage, celles qui sont les plus heureuses pour la femme. Chez nous, nous observons encore les us et coutumes du bon vieux temps. Ce sont les parents qui marient leurs enfants et ils croient, en vérité, que leur expérience n'est pas tout à fait inutile pour bien choisir la femme qui convient à leur fils.

Le mariage est exclusivement considéré en Chine comme une institution de famille ; il a pour but unique l'accroissement de la famille, et une famille n'est prospère et heureuse que lorsqu'elle devient plus nombreuse. Dès lors il est logique que les époux respectent une union voulue par les parents, au nom même du principe de l'amour filial.

J'ai parlé aussi de la fraternité : ce n'est pas un vain mot. Les mots sont toujours effectifs chez nous, et celui de fraternité, surtout entre frères, a une réalité vraie.

La fraternité est un sentiment qui a sa source dans la famille et qui y puise sa force. Il n'est donc pas étonnant que dans les sociétés où la famille a péri, la fraternité ait perdu son caractère. Il s'est substitué à sa place une sorte de sentiment qui ressemble à la résignation — je ne crois pas qu'elle soit chrétienne — et qui, aidé de l'habitude, finit par créer le *modus vivendi* entre frères. Nos mœurs sont tout à fait différentes.

L'amitié fait aussi partie de nos devoirs les plus précieux ; ce n'est pas un sentiment inutile. Les amis sont les amis, et pour me servir des mêmes expressions que La Fontaine, je dirai que ni le nom ni la chose ne sont rares. Nous possédons même une antique formule qui se chantait autrefois et qui définit simplement les devoirs de l'amitié. En voici la traduction littérale :

Par le Ciel et par la Terre,  
En présence de la Lune et du Soleil,  
Par leur père et par leur mère,  
A et B se sont juré une inébranlable amitié.

Et maintenant si A monté sur un char